

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 03/05 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A L'EXTENSION DE LA ZONE SECHERESSE AUX COMMUNES DE HAUTE-CORSE

SEANCE DU 30 JANVIER 2003

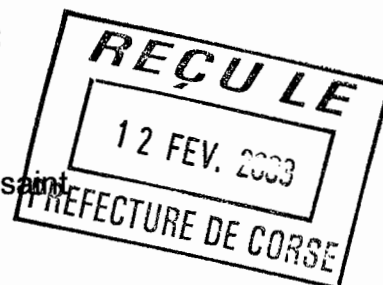
L'An deux mille trois, et le trente janvier, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALLEGRI-SIMONETTI Marie-Dominique, ANTONA Joseph, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CHAUBON Pierre, CHIARELLI Joseph, CIABRINI Jean-Marc, CROCE Laurent, FELICIAGGI Robert, FERRANDI Jules-Laurent, FILIPPI César, FRANCESCHI Henri, GERONIMI Jean-Valère, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Toussaint, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PATRIARCHE Paul, PERETTI Philippe, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RICCI Dominique, RIOLACCI François-Xavier, ROSSI José, RUAULT Paul, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TOMA Jean-Toussaint, VERSINI Sauveur

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. COLONNA Jean-Charles à M. RUAULT Paul
M. GALLETTI François à M. PERETTI Philippe
M. GANDOLFI-SCHEIT Sauveur à M. TOMA Jean-Toussaint
M. PIERI Pierre-Timothee à M. JALPI Jean



ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, CECCALDI Pierre-Philippe, CICCADA Vincent, LUCIANI Paul-Antoine, MARCHIONI François-Xavier, MOTRONI Jean, ROMITI Gérard, SISCO Henri, TALAMONI Jean-Guy, VINCIGUERRA Marie-Jean.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** la délibération 02/226 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2002 portant adoption de mesures relatives à la sécheresse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

Concernant les mesures relatives à la sécheresse, **EMET** un avis défavorable aux propositions du bureau de l'O.D.A.R.C., en date du 17 octobre 2002, visant à :

- Etendre la zone d'éligibilité pour les deux mesures : aide à l'acquisition de fourrage ou d'aliment de bétail et aide à l'acquisition de matériel d'abreuvement, à toutes les communes de Haute Corse à l'exception des communes ou partie de communes de la Plaine Orientale bénéficiant du réseau hydraulique de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse ;
- Décider que les communes de la Plaine Orientale qui ne bénéficient pas du réseau de l'Office d'Equipement Hydraulique de la Corse sur la totalité de leur territoire pourront être retenues, au titre du dispositif d'extension.

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

AJACCIO, le 30 janvier 2003

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Serge TOMI



José ROSSI